

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE n° 2 DU 20 février 2024 à PREFONTAINES

Le Conseil d'école s'est réuni le 20 février à 18h00 à la salle polyvalente de Préfontaines
 Secrétaire de séance : Mme Gorgeon

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Vindreau (Préfontaines)	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme Chaumeil, Mme Condaminet, Mme Ougier (Nargis) M. Helle (Nargis) Mme Renault (Fontenay / Loing) Mme Petit, M. Huys, M. Pouffary (Fontenay / Loing) Mme Audoux, Mme Gorgeon, Mme Thomas (Préfontaines)	Enseignantes Directeur Directrice Enseignants Enseignantes
ELUS	
M. Harang (Préfontaines) Mme Dhams (Nargis) Mme Lefeuvre (Fontenay / Loing) M. Eldin (Fontenay / Loing) Mme Lucet (Préfontaines) Mme Vermersch (Courtempierre)	Président du SIIS et maire Vice-présidente du SIIS Maire Vice président du SIIS Déléguée du SIIS Déléguée du SIIS
PARENTS D'ELEVES	
Mme Blanchard (Préfontaines, Fontenay) M. Stanart (Nargis) M. Bellicot (Préfontaines) Mme Briard, Mme Grégoire, Mme Pattyn, Mme Roncin-Balmadier (Fontenay)	
LE DDEN	
Mme Chauvot	

Membres invités

Nom	Qualité
Mme De Barros, Mme Georges	Secrétaires du SIIS

Membres absents excusés

Nom	Qualité
Mme Richide	Inspectrice de l'Éducation Nationale
Mme Le Viavant (Fontenay) Mme Blanché (Courtempierre)	Déléguée du SIIS Déléguée du SIIS
M. Mathieu	DDEN
M. Ivanov (Nargis) M. Beaujan, Mme Cegielski (Préfontaines) Mme Bellegarde, M. Serré (Fontenay)	Parents d'élèves élus

1. **Désignation de la secrétaire de séance** : Mme Gorgeon
2. **Approbation du procès-verbal du conseil d'école du jeudi 7 novembre à Fontenay / Loing**
Approuvé à l'unanimité

3. **Prévision d'effectifs pour la rentrée scolaire 2024-25**

Pour l'école maternelle

PS : 36 MS : 28 GS : 30

Pour l'élémentaire

CP : 30 CE1 : 34 CE2 : 33 CM1 : 40 CM2 : 44

181 élèves pour l'élémentaire soit 22,625 par classe à la rentrée (8 classes)

➔ Baisse des effectifs mais actuellement pas de fermeture envisagée

4. **Activités pédagogiques - sorties dans les écoles**

Liaisons inter-écoles du SIIS

- Mise en place d'un défi-mathématiques classe de CE1-CE2 et classe de CE2 de M. Pouffary le mardi 9 avril
- Cross du SIIS regroupant les GS, CP, CE1 et CE2 des 3 écoles lundi 6 mai
- Sortie vélo des GS - accueil par les enseignantes de CP le vendredi 24 mai
- Rallye-lecture rencontre avec les élèves de GS sur le thème de l'Afrique lundi 1^{er} juillet - album choisi : Rafara

NARGIS

- Les GS iront à la piscine à partir de la fin avril. La sortie de fin d'année est envisagée au château de la Bussière (peut-être Gien).
- Les MS iront peut-être au gymnase mais tout est sous clé. Il n'y a plus d'accès au matériel des clubs (agrès et tapis). Mme Lefeuvre propose de se renseigner.
- Chorale : le vendredi – présentation avec l'intervenant CMR en fin d'année.
- cross - sortie vélo - rallye-lecture : voir liaison inter-écoles

PREFONTAINES

- Participation de la classe de CE1-CE2 au cross de Dordives le vendredi 15 mars
- + voir liaison inter-écoles

FONTENAY / LOING

- Visite de l'exposition de la FRMJC sur le corps humain pour les 4 classes le 26 janvier.
- Concert des JMF : Zagat' musique réunionnaise le 13 février pour les 4 classes
- Défi-maths : voir liaison inter-écoles (classe de M. Pouffary)

5. **Classes transplantées**

Les CE1 des 3 classes partiront en classe de découverte aux Caillettes du lundi 13 au vendredi 17 mai inclus.

Financement : Le prix du séjour revient à 327,50 € par enfant - Conseil départemental : 32,50 €
SIIS 200 € - Jour de Fête : 20 € - Famille : 75 €

Une réunion d'information aura lieu le vendredi 15 mars à 18 heures (école de Préfontaines).

6. Règlement du conseil d'école

Un règlement intérieur doit être validé par le conseil d'école. Il permet d'éclaircir ou de rappeler certaines règles notamment à quoi sert le conseil d'école et les modalités de vote.

Remarque 1 : en cas de vote, seulement 2 élus peuvent voter. Il semblerait plus judicieux qu'un élu par commune puisse le faire. Est-il possible de modifier ce règlement intérieur ?

Remarque 2 : il faut 2 secrétaires (un parent et un enseignant). Pour le moment, il n'y a qu'une secrétaire.

Le nouveau règlement pourra être adopté lorsque nous aurons la réponse à la remarque 1.

7. Évaluations des écoles du SIIS

- Les écoles doivent être évaluées tous les 5 ans. Cela permet de faire « un diagnostic plus précis de l'école afin d'améliorer la qualité du service public d'éducation et de la vie des établissements. »

Du 10 novembre au 19 mars, auto-évaluation pour relever nos points forts et les points que nous pouvons améliorer. → Questionnaires à destination des familles et des élèves.

- Visite des évaluateurs prévue le 4 avril – présentation du rapport final le 8 avril.

Le jury est composé d'un inspecteur, d'un directeur d'école et d'un conseiller pédagogique.

Objectifs : avoir des pistes pour faire évoluer le projet d'école. C'est chronophage pour les équipes mais cela nous a motivés pour travailler encore plus ensemble.

Quelques remarques suite à l'analyse des réponses aux questionnaires :

- Préfontaines : manque d'information des familles sur le suivi des élèves : les cahiers sont rendus toutes les semaines et doivent être signés. Il y a peut-être eu moins de régularité dans la classe de Mme Voltolini (plusieurs remplaçantes)

- cour goudronnée de Préfontaines : un aménagement de la cour est en cours de projet : un pont de singe et un morpion vont être installés pendant les vacances.

- les toilettes du préau : rénovation du préau pendant les vacances d'avril.

- Beaucoup de parents des 3 écoles disent ne pas connaître les représentants des parents d'élèves élus ! Pourtant une information est collée dans le cahier de liaison, des questionnaires sont diffusés avant chaque conseil d'école...

Retours positifs :

- Il y a un retour des sondages des parents (environ 50-60% de participation).

- Les parents et les enfants sont assez satisfaits de leurs écoles.

- 100% de réussite sur la disponibilité des enseignants !

8. Projets d'école

NARGIS :

Axe 1 Enseigner les fondamentaux → Enrichir le vocabulaire - Comprendre le nombre (en corrélation avec la formation des enseignants de la maternelle)

Axe 2 Développer l'attention et la concentration - Renforcer l'autonomie

Axe 3 Faire évoluer les aménagements de l'école - Prendre en compte la parole des élèves

La demande formulée par les élèves a été prise en compte par le SIIS. Des bancs et une poubelle pour la cour extérieure vont arriver.

PREFONTAINES :

Axe 1 Enseigner les fondamentaux → Résoudre des situations pb - Lire et comprendre - Aimer lire - Maîtriser les gestes de l'écriture – Communiquer à l'oral

Axe 2 → Augmenter les capacités d'écoute et d'attention

Axe 3 → La résolution de conflits – Accepter les différences et lutter contre les stéréotypes (couleur de peau, filles/garçons...)

FONTENAY :

Nous continuons à travailler sur les axes définis en 2022 :

Axe 1 Enseigner les fondamentaux → Les différents types d'écrits – La résolution de problèmes de mathématiques

Axe 2 → Augmenter les capacités d'écoute et d'attention

Axe 3 → Travailler autour de la justice scolaire (prise en compte du sentiment d'injustice).

Des fiches actions ont été réalisées lors de la rédaction du projet d'école. L'équipe travaille actuellement à la mise en place d'activités avec les élèves et la mise en place de l'évaluation des progrès des élèves dans les domaines choisis.

9. **USEP**

- Cross de secteur prévu le vendredi 15 mars 2023 à Dordives (matin)

CE2, CM1, CM2 : Dordives, Ferrières, Griselles, Girolles, La Selle sur le Bied, Préfontaines (classe CE1/CE2) et Fontenay sur Loing,

Ce cross sera qualificatif pour le cross de Châteauneuf qui se tiendra le mercredi 17 avril.

Mme Renault apporte des précisions sur les récompenses offertes par les communes des écoles qui participent.

- Rencontre natation à la piscine de Ferrières : elles ont été suspendues depuis la covid. Elles auront lieu le 11 avril pour la classe de CM1 de M. Huys, le 16 avril pour la classe de CM1/CM2 de Mme Petit et le 18 avril pour la classe de CM1/CM2 de Mme Renault.

La finale des rencontres natation aura lieu le mardi 14 mai en soirée à la piscine de Ferrières pour les enfants qualifiés.

- M. Harang rappelle que le SIIS prendra en charge les licences pour les activités qui ont lieu hors temps scolaire.

10. **Aménagement des rythmes scolaires**

Le conseil d'école doit se prononcer pour le maintien (ou non) de l'organisation actuelle (semaine de 8 demi-journées) au lieu des 9 demi-journées prévues dans le décret n° 2017-1108 dit « décret Blanquer ». Une dérogation avait été accordée pour 3 ans.

→ A l'unanimité nous restons à 4 jours de classe.

11. **Questions des parents d'élèves – réponses apportées par M. Helle**

Cantine : les quantités sont-elles réduites ? → non

Les enfants goutent-ils tous les aliments ? → oui s'ils ne hurlent pas !

Les 3 écoles ont les mêmes horaires. Pour les parents qui ont des enfants dans 2 voir 3 écoles différentes comment font-ils ? → Il n'est pas possible de modifier les horaires des écoles en raison du ramassage scolaire. Cela concerne d'autres familles. En général, les enfants prennent le car.

Est-il possible de faire, en amont, un calendrier avec les activités scolaires du trimestre ou du mois
→ Non, les parents peuvent voir les programmes sur le site de l'Éducation Nationale.

On n'était pas au courant du manque de chauffage dans l'école. → On le sait seulement quand les cuves sont vides. Ça ne dure pas grâce au temps passé par les agents du SIIS au téléphone (avec Primagaz).

M. Harang précise qu'un thermorégulateur va être mis en place dans les écoles.

Information du président du SIIS :

- Achat d'un ordinateur pour la direction des 3 écoles.
- La participation du SIIS pour l'achat des fournitures scolaires n'avait pas augmenté depuis 15 ans.
→ Le budget passe de 43 € à 56 € en maternelle et de 40 € à 52 € euros en élémentaire.
- Rose-Marie Besson, agent de l'école de Préfontaines souhaite prendre sa retraite. Elle accueille des enfants (venant en bus) une heure le matin et une heure le soir. Il va être difficile de trouver une personne qui puisse venir pour si peu de temps. Dans ce cas, les élèves de Courtempierre resteront dans le bus et devront faire le grand tour.
- Il a été reproché aux agents de cantine de Fontenay d'obliger les enfants à manger un peu ou de finir ce qu'ils ont pris. C'est un self et souvent les enfants prennent de la nourriture et ne mangent pas. Certains enfants ne mangent rien.

Fin du conseil d'école à 19h30.

Date du prochain conseil d'école : le 18/06/2024 à 18h à Nargis

Le mardi 20 février, à Préfontaines

La directrice de l'école,
Sylvie Vindreau

La secrétaire de séance
Eloïse Gorgeon